

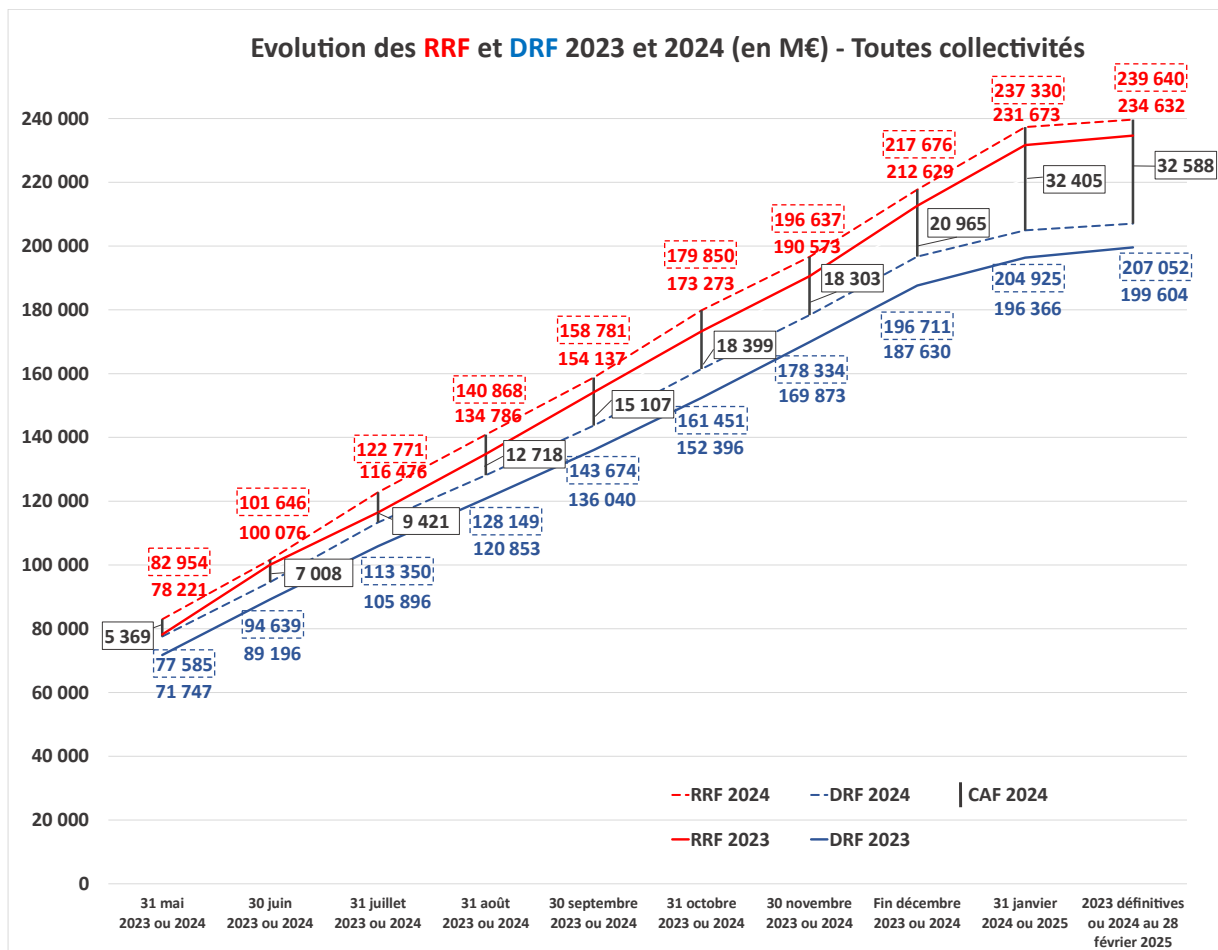
Situation mensuelle comptable des collectivités locales (SMCL)

Situation 2024 au 28 février 2025

Dixième situation au titre de l'année 2024, cette SMCL présente la situation 2024 au 28 février 2025, comparée aux données définitives de 2022 et 2023. La situation 2024 est encore provisoire, en attendant d'être définitivement stabilisée au second trimestre 2025.

Recettes

Au 28 février 2025, les recettes réelles de fonctionnement (RRF) de l'ensemble des collectivités locales sont **en hausse** sur un an (+2,1 %, soit +5 Md€), notamment en raison de la progression des recettes fiscales (+1,6 %, soit +2,6 Md€).



Dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) des collectivités **augmentent** (+3,7 %, soit +7,4 Md€), notamment sous l'impulsion des frais de personnel (+4,4 %, soit +3,2 Md€), des achats et charges externes (+6,5 %, soit +2,5 Md€) et des charges financières (+13,4 %, soit +0,5 Md€), ainsi que des frais de séjour (+6,5 %, soit +1 Md€) et des aides à la personne (+2,6 %, soit +0,6 Md€) versés par les départements et les collectivités territoriales uniques (CTU) d'outre-mer.

Les **dépenses d'investissement** (DRI) augmentent de +5,7 % toutes strates de collectivités confondues. Elles croissent pour les régions (+6,7 %) et le bloc communal (+8,3 %) mais diminuent pour les départements (-2,9 %).

La progression des **dépenses totales** (DRF et DRI hors remboursement d'emprunt) de l'ensemble des collectivités s'élève à +4,5 % en 2024 au 28 février 2025 par rapport à l'exercice 2023 définitif.

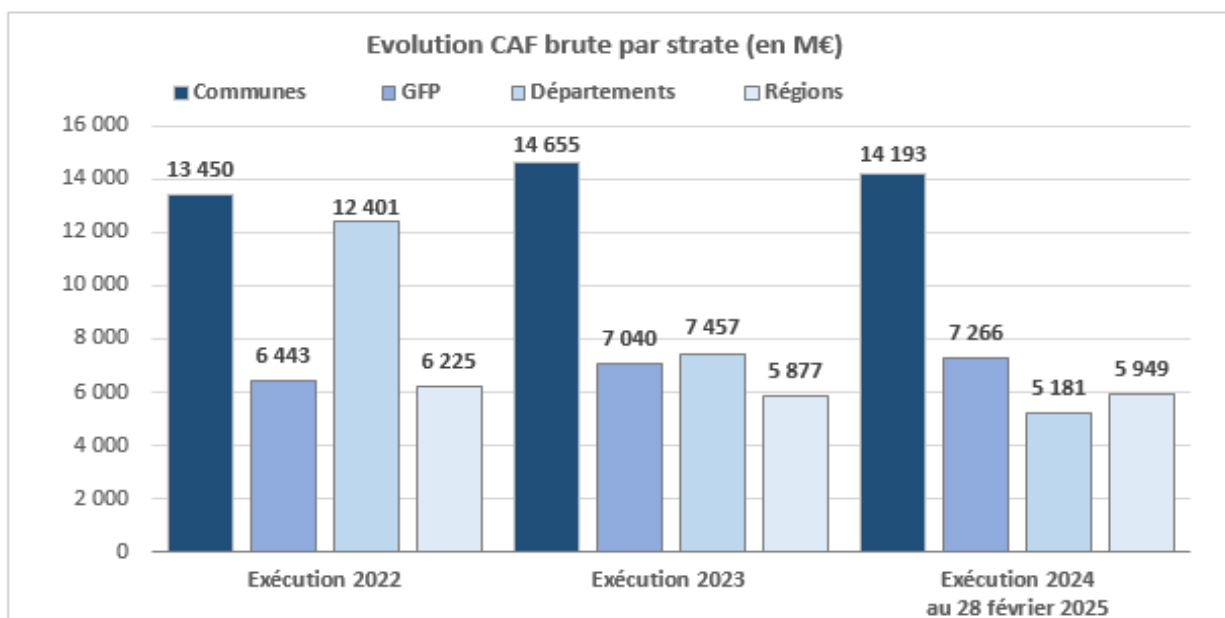
Solde

L'**épargne brute** (ou capacité d'auto financement – CAF brute) est la différence entre les recettes et les charges de fonctionnement d'une collectivité. Cette épargne brute **permet d'identifier la part de ressources restant disponible pour investir**, après paiement des charges récurrentes.

L'**épargne brute globale de l'exercice 2024 des collectivités locales s'élève à 32,6 Md€ au 28 février 2025**, en diminution par rapport à celle constatée au terme de l'exercice 2023 (35 Md€ soit -7 %).

L'épargne brute augmente par rapport à celle de 2023 pour les régions et aussi par rapport à 2022 pour les GFP. Elle diminue pour les départements et les communes, tout en affichant un niveau supérieur à celui de 2022 pour ces dernières.

Epargne brute (CAF brute) en M€	Exécution 2022	Exécution 2023	Exécution 2024 au 28 février 2025	Evolution sur la période 2022-2024	Évolution 2023/2022	Evolution 2024/2023
Communes	13 450	14 655	14 193		9,0%	-3,2%
GFP	6 443	7 040	7 266		9,3%	3,2%
Départements	12 401	7 457	5 181		-39,9%	-30,5%
Régions	6 225	5 877	5 949		-5,6%	1,2%
Total	38 519	35 029	32 588		-9,1%	-7,0%

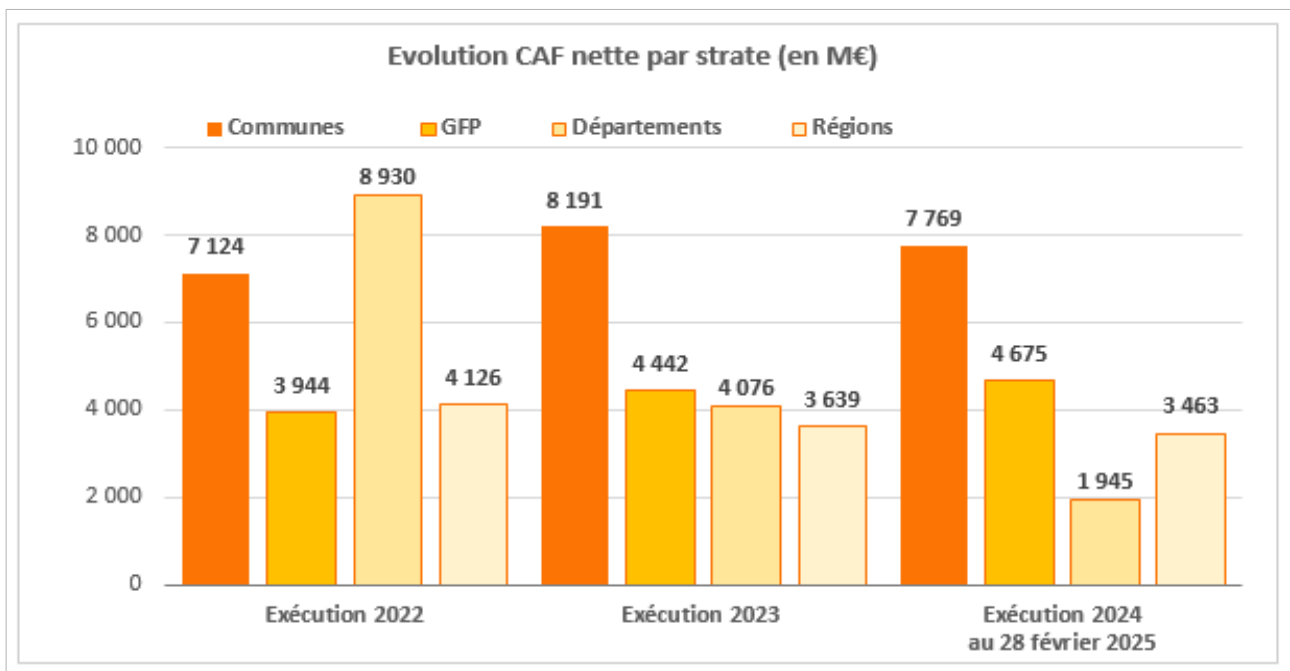


L'épargne nette (ou CAF nette) est l'épargne brute après déduction des remboursements de dettes.

L'épargne nette 2024 de l'ensemble des collectivités locales s'élève à près de 17,9 Md€ au 28 février 2025. Elle est inférieure à celle de 2023 (20,3 Md€, soit -12,3 %) et celle de 2022 (24,1 Md€, soit -26 %).

L'épargne nette 2024 des GFP dépasse celles de 2022 et de 2023. Pour les communes, en baisse par rapport à l'exécution 2023, elle reste supérieure à son niveau de 2022. Pour les départements et les régions, elle diminue par rapport à 2023 et 2022.

Epargne nette (CAF nette) en M€	Exécution 2022	Exécution 2023	Exécution 2024 au 28 février 2025	Evolution sur la période 2022-2024	Évolution 2023/2022	Evolution 2024/2023
Communes	7 124	8 191	7 769		15,0%	-5,1%
GFP	3 944	4 442	4 675		12,6%	5,2%
Départements	8 930	4 076	1 945		-54,4%	-52,3%
Régions	4 126	3 639	3 463		-11,8%	-4,8%
Total	24 124	20 347	17 852		-15,7%	-12,3%

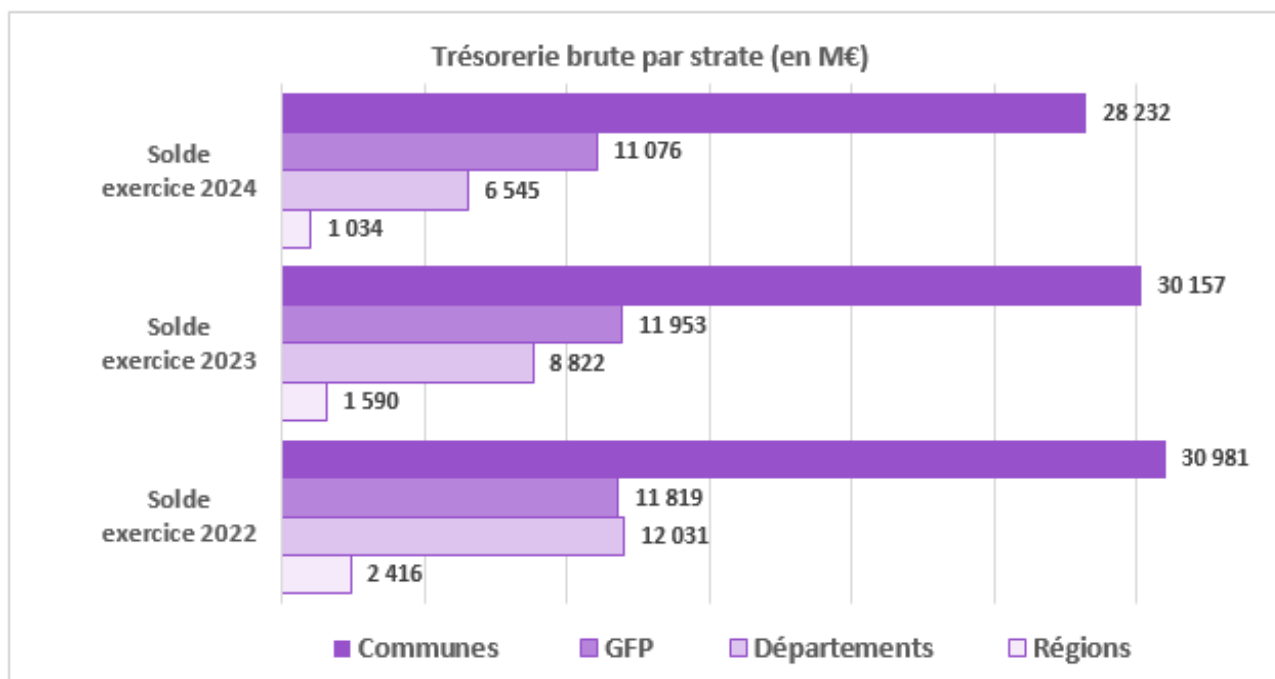


Trésorerie

La **trésorerie brute** correspond au montant des fonds déposés sur le compte au Trésor (compte 515).

La trésorerie brute des collectivités locales s'élève à près de 46,9 Md€ au terme de l'exercice 2024. Elle diminue par rapport à 2023 pour toutes les strates de collectivités.

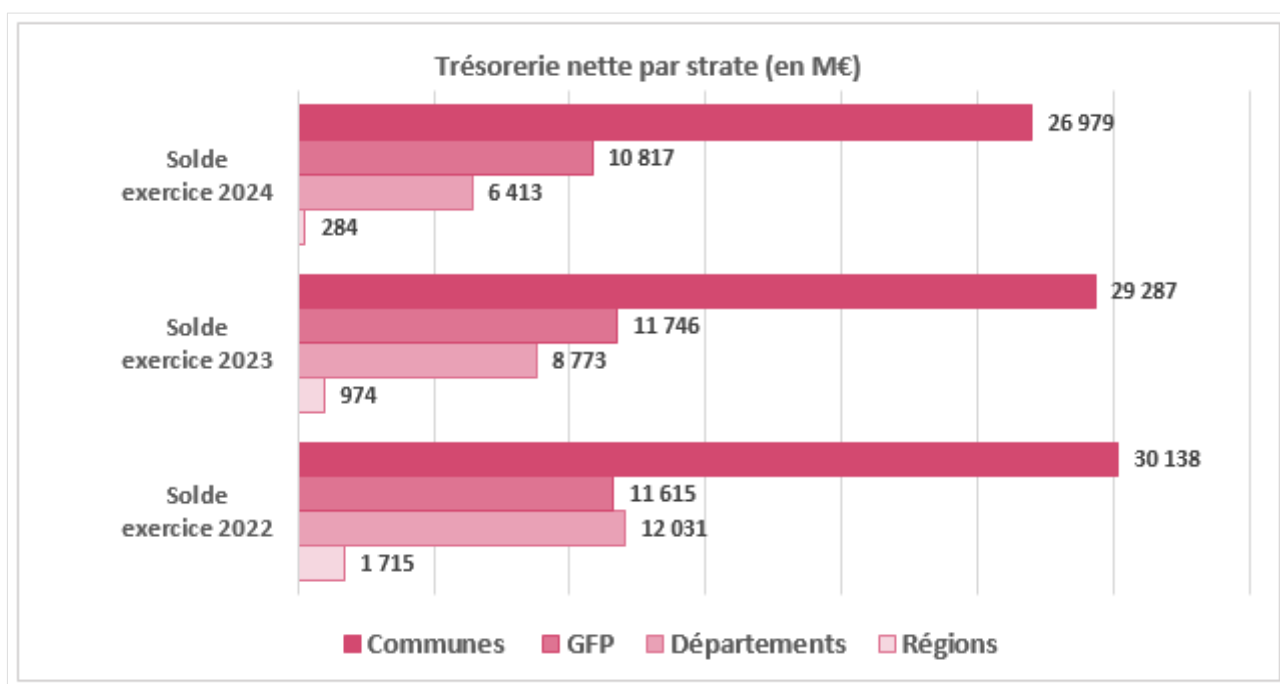
Trésorerie brute en M€	Solde exercice 2022	Solde exercice 2023	Solde exercice 2024	Evolution sur la période 2022-2024	Évolution 2023/2022	Evolution 2024/2023
Communes	30 981	30 157	28 232		-2,7%	-6,4%
GFP	11 819	11 953	11 076		1,1%	-7,3%
Départements	12 031	8 822	6 545		-26,7%	-25,8%
Régions	2 416	1 590	1 034		-34,2%	-34,9%
Total	57 247	52 522	46 887		-8,3%	-10,7%



La **trésorerie nette** correspond au montant des fonds déposés sur le compte au Trésor (compte 515), déduction faite des concours financiers à court terme (lignes de crédit de trésorerie, essentiellement).

La trésorerie nette des collectivités s'élève à 44,5 Md€ au terme de l'exercice 2024, soit un niveau inférieur à celui de 2023 pour toutes les strates.

Trésorerie nette en M€	Solde exercice 2022	Solde exercice 2023	Solde exercice 2024	Evolution sur la période 2022-2024	Évolution 2023/2022	Evolution 2024/2023
Communes	30 138	29 287	26 979		-2,8%	-7,9%
GFP	11 615	11 746	10 817		1,1%	-7,9%
Départements	12 031	8 773	6 413		-27,1%	-26,9%
Régions	1 715	974	284		-43,2%	-70,9%
Total	55 499	50 779	44 492		-8,5%	-12,4%



Remarque méthodologique

La Direction générale des Finances publiques (DGFiP), en tant que teneur de compte du secteur public local, centralise mensuellement les balances comptables de l'ensemble des collectivités dont la comptabilité est tenue par un comptable de la DGFiP. Le champ retenu est celui des budgets principaux des communes, des groupements à fiscalité propre, des départements et des régions.

Cette situation 2024 reste provisoire puisque les données 2024 ne sont pas toutes définitives pour l'ensemble des collectivités.